



# **CARROSSIER : QUELS SONT LES RISQUES ?**

**VOTRE BROCHURE  
PRÉVENTION**

# LES RISQUES CHIMIQUES



Dans le métier de carrossier, les risques chimiques proviennent de **l'utilisation de produits** (peintures, vernis, colles, mastics...) et de **l'inhalation de poussières ou fumées** liées au ponçage, à la découpe et à la soudure, notamment en raison des **résines époxydes et des isocyanates**.

## 1/ LES EFFETS SUR LA SANTÉ :

Ces expositions peuvent provoquer des **irritations et allergies** (cutanées et respiratoires), des **intoxications** affectant les systèmes neurologique, sanguin, respiratoire ou hépato-rénal et **accentuer les effets du bruit** avec certains solvants.

## 2/ LES MOYENS DE PRÉVENTION À ADOPTER :

- Avant toute utilisation d'un produit, **prendre connaissance des informations figurant sur l'étiquette ou la FDS** (Fiche de Données de Sécurité)
- **Port des EPI selon les recommandations du chapitre 8 de la FDS** (gants, masques, combinaison, lunettes) : être attentif au choix, à la durée de vie et au stockage des EPI
- **Utiliser un local spécifique et ventilé** pour la préparation, l'application des apprêts et peintures (y compris retouches) et le nettoyage du matériel, en assurant la maintenance des cabines et de leurs filtres.
- **Placer les chiffons usagés dans des contenants fermés** et bien les refermer
- **Se protéger** lors de l'usage des colles, mastics et produits de nettoyage
- **Utiliser du matériel avec aspiration intégrée.**

## MESURES D'HYGIÈNE PERSONNELLE :

- Mettre à disposition **des casiers individuels à double compartiment** (pour éviter la contamination des vêtements de ville)
- Disposer de **plusieurs tenues de travail nettoyées régulièrement sur place ou par une société extérieure** ; et les remplacer immédiatement en cas de souillure.
- **Lavage des mains avec un savon approprié**, et non avec du solvant.



# LES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (TMS) ET VIBRATIONS



Les TMS et les vibrations sont principalement causés par :

- **des postures contraignantes** (station debout prolongée, travail penché, bras en l'air, cou en extension, dos en torsion, à genoux...),
- **la manutention d'éléments de carrosserie, de pièces mécaniques ou de pneus,**
- **l'utilisation répétée d'outils électroportatifs ou pneumatiques.**

## 1/ LES EFFETS SUR VOTRE SANTÉ :

Ces contraintes peuvent entraîner des **tendinites**, des **douleurs au niveau du dos**, des **cervicales** et des **épaules**, des **fourmillements** ou une **perte de sensibilité** dans les doigts, ainsi que des pathologies telles que le syndrome du canal carpien.

## 2/ LES MOYENS DE PRÉVENTION À ADOPTER :



Maintenir une température ambiante tempérée (environ 15°C en période hivernale)



Travailler à la bonne hauteur (ponts élévateurs, servantes et autres appareils d'aide à la manutention)



Ne pas maintenir les postures de façon prolongée (alterner les postures)



Tenir compte du poids des outils et de leur niveau vibratoire lors de l'achat



Sensibiliser aux bonnes postures

# RISQUES DE CHUTES



Les risques de chutes sont liés aux **chutes de plain-pied** dues à des sols glissants, encombrés ou souillés, à la présence de pièces ou de flexibles au sol, ainsi qu'aux **chutes de hauteur** lors, par exemple, de l'utilisation d'escabeaux.

## 1/ LES EFFETS SUR LA SANTÉ :

Ces accidents peuvent entraîner des **hématomes**, des **contusions**, des **fractures** et d'autres traumatismes.

## 2/ LES MOYENS DE PRÉVENTION À ADOPTER :



Utiliser de l'absorbant (proscrire la sciure)



Toujours ranger les outils.



Matérialiser les voies de passage.



Éliminer les déchets et effectuer des nettoyages réguliers.



Porter des chaussures de sécurité

# RISQUES DE BRUIT

Le risque lié au bruit dans le métier de carrossier provient principalement de l'utilisation d'**outillages pneumatiques**, des opérations de **martelage**, de **burinage** et d'autres **travaux bruyants**.

## 1/ LES EFFETS SUR LA SANTÉ :

Une exposition prolongée peut entraîner :

- des **atteintes neurologiques** telles que des maux de tête, de la somnolence et une fatigue accrue,
- une **diminution de l'acuité auditive** pouvant aller jusqu'à la surdité.



## 2/ LES MOYENS DE PRÉVENTION À ADOPTER :



Porter des protections auditives.



Maintenir un niveau sonore modéré : limiter la musique, être attentif au choix du matériel et l'entretenir, cloisonner les activités bruyantes, etc.



**AUTRES RISQUES À NE PAS NÉGLIGER !**

**« INCENDIE/EXPLOSION »**



# DES RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE PRÉSOA POUR APPROFONDIR LE SUJET.

Retrouvez notamment nos plaquettes  
« **COMPRENDRE UNE FDS EN 5 ÉTAPES** » et  
« **ME PROTÉGER DU BRUIT, OÛÏE !** ».



Découvrez l'ensemble de nos plaquettes sur  
[www.presoa.org](http://www.presoa.org)



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA PRÉVENTION ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL  
ET DE PRÉSOA SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

 [linkedin.com/company/presoa](https://www.linkedin.com/company/presoa)

 @Presoa

 Retrouvez les vidéos Présóa sur notre chaîne YouTube : [bit.ly/YouTubePresoa](https://bit.ly/YouTubePresoa)



**Siège social Présóa**  
Rue Théodore Monod, Z.A. Bois de la Chocque  
BP 40362 - 02100 Saint-Quentin

[www.presoa.org](http://www.presoa.org) | [contact@presoa.org](mailto:contact@presoa.org)  



Siège social Présóa certifié ISO9001  
sur les fonctions supports